

n'ait exigé dans tous les tems, lorsqu'elle jugeoit à propos en condamnant les erreurs, de condamner les Livres qui les renfermoient. On a vu que dans l'occasion presente elle a des raisons pour l'exiger, aussi fortes qu'elle en eût jamais; raisons qui consistent dans la nécessité de garantir les Fideles de la séduction, & de prévenir les artifices des Novateurs, dont le but est de soustraire à la censure le Livre de Jansenius, pour avoir la liberté de soutenir les erreurs qui y sont renfermées. On a vu combien sont vains & frivoles les subterfuges que les partisans de Jansenius ont employés, sous le prétexte de la Paix de Clement IX. pour s'assurer par les apparences d'une obéissance trompeuse, le moyen de se révolter impunément contre les décisions de l'Eglise. On a vu enfin que pour conserver les Défenseurs de Jansenius dans la possession de tenir une conduite remplie de fausseté & de déguisement, les Auteurs de la Consultation donnent à la Bulle Vincam Domini, au préjudice de la bonne foi, des interprétations aussi contraires aux propres termes de la Bulle, qu'au véritable sens, selon lequel elle a été reçüe & exécutée.

Ainsi sans examiner des questions dans lesquelles l'Eglise n'a pas jugé à propos, & n'a pas eu besoin d'entrer; nous dirons avec l'Eglise, sans aller plus loin qu'elle, qu'on ne peut lui refuser une soumission entiere & absoluë sur la condamnation du sens de Jansenius, l'Eglise sur-tout exigeant que cette soumission soit confirmée par un serment; que ce n'est pas assez de lui accorder une obéissance extérieure; qu'il faut une obéissance d'esprit & de cœur, qu'autrement le droit qu'elle a de condamner les erreurs, & les Ouvrages qui les renferment, seroit illusoire; que tant de commandemens qu'elle a reçus de Jesus-Christ, de se garder avec attention des faux Prophètes, & de leur doctrine, de noter même l'homme